

Département de pharmacie Batna

Laboratoire de pharmacognosie (3^{ème} année)

PHYTOTHERAPIE

PLAN :

Introduction

I-Définitions

II-Types de pratiques la phytothérapie

III-Le problème de la preuve d'efficacité

IV-Classement des indications en fonction de leur rapport aux phytomédicaments

V-Avantages et inconvénients de la phytothérapie

VI-Limites de la phytothérapie

VII-Effets secondaires de la phytothérapie

VIII-Terminologie et nomenclature

IX-Les règles générales pour la formulation

X-Les formes galéniques de la phytothérapie

CONCLUSION

Bibliographie

Introduction :

L'intérêt porté à la phytothérapie ne cesse de croître dans la plupart des pays développés.

Jusqu'à maintenant, il était courant d'utiliser les plantes pour traiter ou prévenir les maux courants, mais il semble que nous soyons de plus en plus nombreux à nous en servir aussi dans le cadre de maladies plus graves.

L'étude a également montré que la phytothérapie avait tendance à se substituer aux traitements conventionnels délivrés sans ordonnance et à venir s'ajouter, à titre complémentaire, aux traitements prescrits par le médecin.

I-Définitions :

1-définition de la phytothérapie :

Le mot phytothérapie provient de 2 mots grecs qui signifient essentiellement « soigner avec les plantes ».

On entend par phytothérapie le traitement curatif ou préventif des maladies et des troubles subjectifs par l'utilisation de préparations obtenues à partir de plantes entières ou d'organes de plantes - feuilles, fleurs, racines, fruits, gaines. Les plantes ainsi employées sont communément appelées plantes médicinales.

2-Phytothérapie et connaissance des plantes médicinales :

La phytothérapie n'est qu'une des branches de la connaissance des plantes médicinales, vaste ensemble qui comprend aussi la phytochimie, la phytopharmacie et la phytopharmacologie.

2-a-Phytochimie :

La **phytochimie** s'intéresse à l'identification et au contrôle (par prise d'empreintes) des différents constituants des plantes, ainsi que de décrire les principes inconnus.

2-b-Phytopharmacie :

Le principal objet de la **phytopharmacie** est la préparation médicamenteuse, c'est-à-dire le produit fini - par exemple tisane ou teinture - permettant la mise en œuvre des principes.

La phytopharmacie comprend notamment la pharmacognosie, c'est-à-dire le contrôle des préparations médicamenteuses.

2-c-La phytopharmacologie :

La **phytopharmacologie** s'intéresse aux constituants végétaux, la pharmacocinétique et la pharmacodynamique des composés chimiques naturels qui sont rarement étudiées.

2-d-Phytothérapie :

La **phytothérapie**, quatrième branche de la connaissance des plantes médicinales, décrit les possibilités et les limites de l'application des produits phytothérapeutiques aux indications la médecine humaine. Elle intéresse principalement les médecins et les paramédicaux ayant recours aux plantes médicinales. Enfin, beaucoup de produits phytothérapeutiques conviennent à l'automédication, surtout à titre préventif.

3-Des différences fondamentales entre phytothérapie, homéopathie et aromathérapie :

Pour le « grand public », ces trois disciplines sont souvent confondues, parce qu'elles font appel aux produits naturels qui en constituent la base. Dans ce cas, l'amalgame est de règle, avec toutes les conséquences négatives que cela peut entraîner. Nous avons défini précédemment le secteur d'intérêt thérapeutique des médicaments à base de plantes utilisés en phytothérapie.

3-a-L'homéopathie :

L'homéopathie trouve son origine, le plus souvent, dans l'utilisation de plantes fraîches, qui servent à la préparation de teintures mères par macération dans de l'alcool.

À partir de ces teintures mères, des dilutions successives conduisent peu à peu à la préparation du médicament homéopathique (théories d'Hahnemann, de Korsakoff ..).

La conséquence est qu'il s'agit de produits administrés à des doses infinitésimales selon le principe de la loi des similitudes (traitement du semblable par le semblable), ce qui n'a rien de commun avec l'allopathie, dont la phytothérapie fait partie intégrante.

L'aromathérapie :

L'aromathérapie, de son côté, est une thérapeutique utilisant les huiles essentielles provenant de plantes dites « aromatiques ».

4-Phytobalnéothérapie :

C'est l'utilisation de plantes médicinales sous forme de bains

Il faut distinguer entre bains à usage cosmétique et bains à usage thérapeutique.

Les bains thérapeutiques à base de plantes conviennent très bien à l'automédication, mais nécessitent un minimum de connaissance concernant la préparation et l'exécution.

II-Types de pratiques la phytothérapie:

1-Une pratique traditionnelle, parfois très ancienne basée sur l'utilisation de plantes selon les vertus découvertes empiriquement.

2-Une pratique basée sur les avancées et preuves scientifiques qui recherchent des extraits actifs dans les plantes. Les extraits actifs identifiés sont standardisés. Cette pratique débouche suivant les cas sur la fabrication de médicaments pharmaceutiques ou de *phytomédicaments*

3-Une pratique de prophylaxie déjà utilisée dans l'antiquité.

III-Le problème de la preuve d'efficacité :

L'efficacité des produits phytothérapeutiques pouvait être considérée comme certaine ou suffisamment probable, si au moins l'une des conditions suivantes était remplie :

1. Attestation de l'action spécifique ou de l'effet thérapeutique général par des comptes rendus analytiques documentés ou des ouvrages de référence.
2. Résultats concluants d'études contrôlées comparant la substance testée à un placebo ou à des substances de référence.
3. Résultats concluants d'études expérimentales corroborant les résultats d'études cliniques positifs, mais jugés pourtant insuffisants pour la délivrance d'une autorisation.
4. Résultats concluants obtenus par la collecte et l'analyse d'informations selon des méthodes scientifiques.
5. Résultats concluants d'études expérimentales ou autres observations ou indices exploitables, venant corroborer une connaissance empirique attestée, mais jugée insuffisante pour la délivrance d'une autorisation.

IV-Classement des indications en fonction de leur rapport aux phytomédicaments :

Catégorie 1 :

Indications qui ont pour traitement de référence un phytomédicament n'ayant pas

d'équivalent synthétique, par ex : intoxications hépatiques, cardiopathies séniles ou adénome prostatique.

Catégorie 2 :

Indications pour lesquelles un phytomédicament peut remplacer avantageusement le médicament synthétique, par ex. : état d'agitation/dépression réactive, dyspepsie non ulcéreuse, infections urinaires non spécifiques.

Catégorie 3 :

Indications dont le traitement synthétique de base peut être avantageusement complété par un phytomédicament, par ex.: affections hépatiques ou respiratoires.

Catégorie 4 :

Indications pour lesquelles l'utilisation d'un phytomédicament est contre-indiquée en raison des risques d'interaction médicamenteuse avec le traitement synthétique de base.

V-Avantages et inconvénients de la phytothérapie :

1-Avantages de la phytothérapie :

- 1-Généralement, les plantes médicinales d'usage courant ne provoquent que très peu, voire aucun effet indésirable
- 2-La phytothérapie est rentable et moins coûteux que les médicaments achetés dans une pharmacie allopathique.
- 3-Achat sans ordonnance. Ils sont disponibles dans n'importe quel magasin de la santé.
- 4-La phytothérapie et les remèdes sont plus efficaces que la médecine allopathique pour certains maux.
- 5-La médecine chimique prescrit par un pharmacien pourrait avoir certains effets secondaires négatifs. Cependant, la plupart des herbes médicinales et les remèdes n'ont pas d'effets secondaires négatifs. Le cas échéant, ils sont plus doux que la médecine allopathique.
- 6-La phytothérapie peut être utilisée efficacement pour le processus de détoxification du corps naturel.
- 7-La phytothérapie, qui inclut des herbes telles que le gingembre, le poivron, l'ail et agripaume aider à contrôler les maladies liées à la circulation du sang telles que l'hypertension artérielle, les ulcères variqueux et ainsi de suite. Beaucoup de plantes médicinales sont utilisées pour traiter les maladies coronariennes et de réduire le niveau de cholestérol dans le sang.
- 8-L'obésité est la cause de nombreux problèmes de santé. La phytothérapie peut aider à

réduire l'excès de poids et de réguler l'appétit.

2-Inconvénients de la phytothérapie :

1-Cure utilisant phytothérapie et compléments prendrait un certain temps. Vous devez posséder une immense patience.

2-La phytothérapie contient divers ingrédients et vous devez être sûr que votre corps est d'accord avec les ingrédients et il n'est pas allergique.

3-Un point à noter ici est, la phytothérapie et la médecine pour certaines affections peuvent avoir des effets secondaires négatifs. Ces effets secondaires ne peut être révélé immédiatement, mais cela prendrait des mois voire des années. Dans les premières étapes, si la phytothérapie n'est pas d'accord avec vous, il est sage de cesser de l'utiliser.

4-Rappelez-vous, le gouvernement ne réglemente pas l'industrie des herbes médicinales. Par conséquent, il n'ya pas d'assurance qualité pour les produits à base d'herbes.

5-Il ya très peu de bons praticiens de la médecine de fines herbes, et il serait sage de vous assurer que vous consultez un bon praticien avant de commencer sur la phytothérapie.

VI-Limites de la phytothérapie :

Il est d'usage d'exclure la phytothérapie des traitements de l'hypertension, du diabète, des cancers, du sida.

Pratiquement : la phytothérapie est bien adaptée aux pathologies légères, et au traitement symptomatique.

C'est une thérapeutique familiale, de conseil, souvent préventive.

VII-Effets secondaires de la phytothérapie :

En ce qui concerne les effets secondaires, les phytomédicaments se distinguent des médicaments chimiques de synthèse par la fréquence et l'intensité, mais pas fondamentalement.

Il ne fait en revanche aucun doute que les phytomédicaments sont mieux tolérés que les médicaments synthétiques, dont le potentiel d'effets secondaires est considérable.

Les effets indésirables des phytomédicaments sont classés comme suivant :

- ❖ Phytomédicaments contenant des substances très actives et possédant un potentiel de risques proportionnel ; ont généralement disparu de l'arsenal thérapeutique moderne, sinon sous forme de substances pures isolées.
- ❖ Phytomédicaments contenant des substances actives et dont l'usage excessif

(surdosage, utilisation prolongée) peut entraîner des effets indésirables.

- ❖ Phytomédicaments dont l'action thérapeutique n'a pas été clairement démontrée, mais pouvant néanmoins entraîner des effets indésirables.
- ❖ Phytomédicaments pouvant entraîner des effets secondaires dangereux du fait de la présence d'additifs non définis.

Vogel (1984) soulève également le problème de la mutagénicité et de la cancérogénicité dont il a été fortement question, notamment en ce qui concerne les plantes médicinales contenant des alcaloïdes pyrrolizidiniques, telles que consoude, tussilage ou pétasite.

Les réactions allergiques font aussi partie des effets secondaires classiques des phytomédicaments.

L'ignorance dans laquelle nous sommes des rapports dosage/effet est d'ailleurs, elle aussi, très problématique.

VIII-Terminologie et nomenclature :

Weiss avait une préférence de classer :

- ❖ Produits phytothérapeutiques doux (*mite*), ayant généralement peu d'effets secondaires, comme par exemple la camomille allemande,
- ❖ Produits phytothérapeutiques puissants (*forte*), pouvant avoir des effets secondaires considérables.

Pour plus de clarté, d'autres auteurs après lui ont préférée réserver le terme de :

- ❖ Produit phytothérapeutique aux produits doux
- ❖ Phytomédicament ou produit phytopharmaceutique pour les produits puissants.

Il est sans aucun doute préférable de classer les produits phytothérapeutiques en fonction de l'importance de leur spectre, très étroit ou au contraire très large. Le rapport dosage/effet doit également entrer en ligne de compte, notamment en ce qui concerne le traitement des enfants et des personnes âgées.

IX-Les règles générales pour la formulation :

On part généralement du principe qu'une association médicamenteuse ne doit pas contenir plus de trois drogues, mais dans certains cas un nombre supérieur est admis.

Pour être évaluée positivement une association médicamenteuse doit, selon la Commission E, satisfaire à au moins l'un des critères suivants :

Les drogues en présence, qu'elles aient ou non les mêmes points d'attaque, doivent

avoir des effets synergiques additionnels.

- ❖ L'association produit un effet suradditionnel par rapport aux drogues prises séparément.
- ❖ Les effets indésirables des drogues prises isolément sont diminués ou neutralisés du fait de l'association (par ex. par diminution du dosage des drogues équidirectionnelles).
- ❖ L'association permet une simplification du traitement ou une diminution de sa nocivité, par exemple en cas d'amélioration de la compliance et/ou de la résorption et/ou d'évitement d'incompatibilité galénique et/ou de réduction ou neutralisation d'un ou plusieurs effets indésirables de l'une ou plusieurs des substances en présence.

En revanche, les associations présentant l'une des caractéristiques suivantes sont jugées douteuses :

- ❖ Des interactions pharmacocinétiques et/ou pharmacodynamiques importantes grevant le rapport bénéfices-risques ont été constatées.
- ❖ La demi-vie et/ou la durée de l'effet diffèrent significativement d'une drogue à l'autre.

Conclusion :

Bibliographie :

- 1) V. Fintelmann et R. F Weiss. Manuel pratique de phytothérapie. Edition VIGOT 2004
- 2) Paul Iserin. Larousse des plantes médicinales identification, préparation, soin. Edition Larousse 2001
- 3) Jean-Marie Gazengel et Anne marie Orecchioni. Le préparateur en pharmacie. Technique et documentation 1999 ;
- 4) Max Wichtl Rober Anton Plantes thérapeutiques tradition, pratique officinale, science et thérapeutique Technique et documentation 1999 ;
- 5) Pharmacopée européenne 6e EDITION publiée le 16 juillet 2007 remplace la 5e Edition à dater du 1er janvier 2008
- 6) British Pharmacopoeia 2007
- 7) USP32–NF27, is current from May 1, 2009 through April 30, 2010, as described below